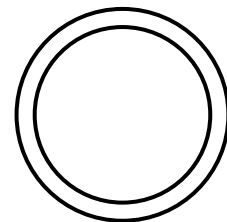


# La guerre de Cent Ans



## JE RETIENS



la bataille de Crécy, 1346

### 1. LE DÉBUT DE LA GUERRE

Deux querelles sont à l'origine de la guerre de Cent Ans.

En 1328, le roi de France Charles IV (4) le Bel meurt sans héritier mâle. Son neveu, Edouard III (3), roi d'Angleterre, réclame alors le trône de France. Mais c'est finalement Philippe VI (6) de Valois, un autre neveu de Charles IV le Bel, qui est choisi comme nouveau roi.

Plus grave, l'Angleterre et la France se disputent le contrôle de la Guyenne (région du sud-ouest

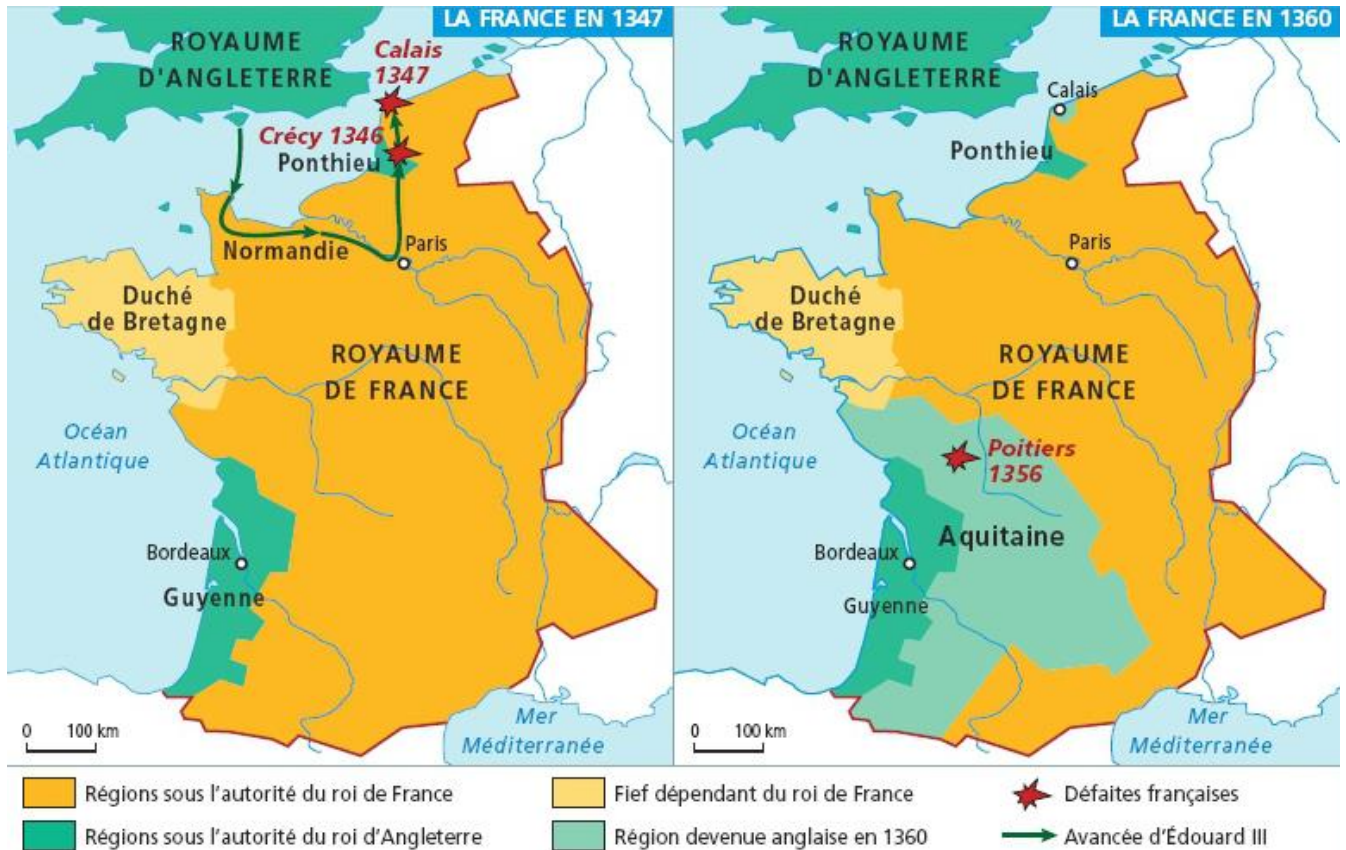
de la France) depuis plusieurs générations.

L'armée d'Edouard III débarque en France en 1337, c'est le début de la guerre de Cent Ans : entrecoupée de périodes de trêves, elle va durer 116 ans.

Les premières batailles ne sont que des défaites pour les Français : les nobles chevaliers français sont trop sûrs de gagner. Ils se précipitent, attaquent tous ensemble et se font massacrer par les archers anglais à Crécy (1346) puis à Poitiers (1356).

A l'issue d'une nouvelle défaite française à Azincourt en 1415, par un traité imposé au roi français Charles VI (6), (*surnommé « le Fou »*), Henri V (5), alors roi d'Angleterre, est reconnu comme son prochain successeur et donc futur roi de France.

# Les défaites françaises



## 2. LES GRANDS MALHEURS

Les populations souffrent malgré des périodes de trêves. Des bandes de soldats (appelés routiers ou écorcheurs) pillent et massacrent dans les campagnes.

Aux XIV<sup>ème</sup> (14<sup>ème</sup>) et XV<sup>ème</sup> (15<sup>ème</sup>) siècles, des malheurs supplémentaires accablent encore plus les habitants :

- La famine, due à de mauvaises récoltes, s'abat sur les territoires.
- Les hommes, mal nourris, affaiblis, sont sans défense face aux maladies, en particulier la Peste noire venue d'Orient. Cette maladie se propage dans toute l'Europe en 1348-1349 et va faire des millions de victimes.
- Les paysans, accablés d'impôts, s'en prennent aux seigneurs qui ne les protègent plus. Dans les villes comme dans les campagnes, des révoltes éclatent, mais les soldats du roi ou du seigneur les répriment sévèrement.

## 3. JEANNE D'ARC

En 1415, après la défaite française d'Azincourt, le royaume semble perdu.

En 1422, le royaume de France a été diminué de moitié : le roi de France ne contrôle plus que le sud du pays, tandis que le roi d'Angleterre et son allié le duc de Bourgogne se partagent l'ouest et le nord.

En 1428, une jeune bergère, Jeanne d'Arc, dit entendre la voix de Dieu lui demandant de chasser les Anglais hors de France.

En 1429, elle rejoint le dauphin Charles VII (7) et le convainc de lui fournir une petite troupe de soldats. Puis elle délivre la ville d'Orléans et réussit à faire sacrer Charles VII roi de France à Reims.

Elle tente alors de continuer la reconquête de la France mais elle échoue devant Paris et est faite prisonnière. Livrée aux Anglais en 1430 par les Bourguignons, elle est jugée par l'Eglise et brûlée vive à Rouen.

Cependant, l'élan de la victoire est donné : Charles VII a été sacré, il est à présent reconnu comme le roi véritable.

Peu à peu, il reprend presque toutes les possessions françaises des Anglais.

La guerre de Cent Ans se termine en 1453.



- Royaume de France
- Royaume d'Angleterre et ses possessions françaises
- Possessions du duc de Bourgogne allié des anglais
- Défaite française
- Avancée de Jeanne d'Arc (1429-1430)
- Jeanne d'Arc est brûlée à Rouen (1431)

## La France divisée (1380-1431)



### Lettre de Jeanne d'Arc à Henri VI, roi d'Angleterre

Roi d'Angleterre, rendez à moi, Jeanne la Pucelle\* qui est envoyée par Dieu, les clés de toutes les villes que vous avez prises en France. Je suis prête à faire la paix si vous quittez la ville d'Orléans.

Si vous ne le faites pas, je suis chef de guerre et je vous assure que je chasserai vos gens. S'ils ne veulent pas obéir, je les ferai tous tuer. Je suis envoyée par Dieu, pour vous bouter\* hors de toute la France.

D'après une lettre de Jeanne d'Arc au roi d'Angleterre, 22 mars 1429.

Jeanne d'Arc en armure

<http://laclasselleue.fr/>